

Image not found or type unknown



Mandat de location avec exclusivité n°

Par **aurelia25101**, le **08/09/2011** à **23:55**

bonjour,

j'ai mis un bien en location dans une agence immobilière et j'ai trouvé un locataire par moi même le lendemain

j'ai rappelé de suite l'agence après avoir signé le mandat de location avec exclusivité pour me rétracter

elle m'a aussitôt renvoyé le contrat signé sans indiquer le n° d'exclusivité

est-ce que cela veut dire que le mandat d'exclusivité n'a pas été enregistré?